

Rapport d'activités 2021





Jean-Pierre SERVANT
Président
Maire de La Ronde

Édito

L'année 2021 a été la première année pleine et entière de ce nouveau mandat, même si elle fût encore perturbée par la pandémie de la Covid-19.

Nous avons travaillé sur la réalisation des documents stratégiques destinés à cadrer, définir et prioriser l'action de l'intercommunalité. Ainsi, nous avons d'abord réalisé et validé en concertation le projet de territoire, la feuille de route politique des élus. Ce projet ambitieux articulé autour de la transition écologique et sociale, guidera l'ensemble des politiques menées par les élus pendant la durée du mandat.

Nous avons validé le pacte de gouvernance qui permet de clarifier les processus de décision et les modalités d'échanges avec les communes. Le schéma de mutualisation également réalisé au cours de l'année, définit les actions de mutualisation à engager entre la communauté et ses communes membres. Enfin, nous avons travaillé sur le pacte financier et fiscal permettant de définir les liens financiers et fiscaux entre les communes et la Communauté de Communes Aunis Atlantique. Il sera validé en 2022.

Ce travail de fond était pour moi essentiel afin de poser le socle d'une action publique efficace et transparente.

Au cours du premier trimestre, les élus ont saisi l'opportunité offerte par la loi d'orientation des mobilités en intégrant la compétence d'organisation des mobilités. Cette décision majeure va permettre de développer des services de mobilités répondant aux problématiques locales.

L'année 2021 fut également marquée par l'approbation de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui finalise un travail collaboratif de cinq ans.

Enfin nos grands projets d'équipements se sont poursuivis et notamment la rénovation des anciens bureaux de l'entreprise Soufflet sur le port de Marans pour en faire un espace de travail partagé, La Caale, qui a ouvert ses portes au mois de septembre.

Au mois de juin, ce sont les travaux du futur Pôle de services publics d'Aunis Atlantique qui ont débuté. Un bâtiment innovant à faible consommation d'énergie et bas carbone qui permettra de regrouper à Ferrières d'Aunis le siège de la Communauté de Communes mais également d'autres services comme le nouveau service de gestion comptable de la Direction générale des finances publiques.

Je vous invite à découvrir à travers les pages de ce rapport, l'activité détaillée de l'année 2021 et les projets nombreux suivis par les agents de notre Communauté de Communes.

Nous entrerons pleinement en 2022 dans la mise en œuvre opérationnelle de notre nouveau projet de territoire. Le programme d'actions est riche et ambitieux pour faire vivre notre territoire au diapason des grands enjeux environnementaux.

SOMMAIRE

Organisation et temps forts de l'année 03



Instances et grandes décisions.....	04
Contractualisations territoriales.....	05
Ressources humaines.....	07
Focus sur les projets d'aménagement et d'équipement.....	08
Budget 2021.....	10

Aménagement et protection du territoire 11



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat.....	12
Le Schéma de Cohérence Territoriale La Rochelle - Aunis.....	13
L'instruction du droit des sols.....	14
Le Système d'Information Géographique.....	15
La protection du territoire.....	16

Développement économique et touristique 17



Animations économiques.....	18
Gestion des zones d'activités.....	21
Tourisme.....	21

Transition écologique, mobilités et développement durable 23



Transition écologique.....	24
Mobilités.....	25
Éducation à l'environnement.....	26
Développement durable.....	27

Enfance, jeunesse et politiques sportive & culturelle 29



Politique éducative locale.....	30
Petite enfance.....	31
Politique de développement culturel.....	33
Politique sportive.....	34

Solidarité & vies sociale et associative 35



Vie sociale.....	36
Soutien aux associations.....	38

Organisation et temps forts de l'année



© Mélanie Chaigneau

TERRITOIRE

 **20** communes
 | **30 683** habitants
(source INSEE 2020)

SERVICES

 | **97** agents

LA GOUVERNANCE



6 vice-présidents

4 conseillers délégués

34 conseillers communautaires

20 membres du bureau

BUDGET RÉALISÉ 2021

Fonctionnement



14
millions d'euros

Investissement



3,5
millions d'euros

Instances et grandes décisions



8 | conseils communautaires en 2021

10 | bureaux communautaires en 2021

Mars 2021

Les élus saisissent l'opportunité de la loi d'orientation des mobilités en intégrant dans les statuts de la Communauté de Communes la compétence d'organisation des mobilités.

Avril 2021

Adoption du pacte de gouvernance qui définit l'articulation entre les différentes instances, clarifie les rôles respectifs des communes et de l'intercommunalité et précise le processus de décision de l'action politique.

Mai 2021

Après un travail collaboratif de cinq ans, les élus approuvent le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Document stratégique, il détermine ce qu'il est possible de réaliser en termes d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire.



© Mélanie Chaigneau

Juillet 2021

Signature du protocole d'engagement pour la réalisation du Contrat de Relance et de Transition Écologique. Ce contrat proposé par l'État reprend la feuille de route définie par les élus dans le projet de territoire et intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales.

Septembre 2021

Approbation du schéma de mutualisation. Ce schéma définit les outils de coopération à mettre en œuvre au sein du bloc intercommunal. Des enjeux stratégiques et un programme d'actions découlent de ce schéma qui sera mis en œuvre jusqu'en 2026.

Octobre 2021

Approbation du projet de territoire d'Aunis Atlantique. Ce document cadre est la feuille de route des élus pour la durée du mandat. Il s'organise en quatre axes stratégiques et présente un programme de 98 actions.

Décembre 2021

Les marchés de travaux sont attribués pour la rénovation énergétique du gymnase de Marans, du multi-accueil de Ferrières d'Aunis et de la ludothèque de La Laigne. Dans le cadre du plan d'investissement proposé par l'État pour la rénovation énergétique des bâtiments publics différents travaux sont prévus pour un montant total de 205 400 €.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les décisions de la Communauté de Communes sont préparées au sein de différentes commissions thématiques.

SUR L'ANNÉE 2021 :



3 commissions transition écologique et mobilités



2 commissions aménagement de l'espace et urbanisme



3 commissions culture



2 commissions vie sociale



3 commissions développement économique



1 commission eau et action environnementale



2 commissions enfance, jeunesse et sport



3 commissions tourisme



1 commission finances



5 commissions mixtes pour l'élaboration du projet de territoire

+1 COPIL pour l'élaboration du pacte financier et fiscal

Contractualisations territoriales (1/2)

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

En 2021, la Communauté de Communes Aunis Atlantique et la CAF initient la co-construction d'une Convention Territoriale Globale (CTG) sur la politique sociale et familiale du territoire. Les élus, les professionnels, les institutions, les bénévoles, le Département et les organismes de la sécurité sociale ont été associés à cette démarche.

La CTG vise à co-construire et à mettre en œuvre, sur la base d'un diagnostic partagé, un schéma de développement (plan d'actions pluriannuel et coordonné). Dans cet objectif, trois séminaires ont été organisés entre juin et septembre 2021 pour partager le diagnostic puis définir ensemble

les enjeux, les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour les cinq années à venir. Le schéma de développement sera mis en œuvre entre 2022 et 2026.

LA RÉALISATION DES DOCUMENTS CADRES DU MANDAT

L'année 2021 a été marquée par la réalisation des documents cadres du mandat :

Le projet de territoire

La feuille de route des élus est articulée autour de quatre axes stratégiques et d'un programme de 98 actions.

Le diagnostic a été réalisé en s'appuyant sur l'ensemble des documents de planification existants, les études internes récentes et les données statistiques. Il a été concerté et enrichi par les élus à travers l'organisation de cinq commissions mixtes. Une enquête auprès des habitants a par ailleurs été conduite afin d'identifier les besoins et attentes de la population en termes d'équipements et de services. Une première phase exploratoire s'est déroulée sous la forme de 16 entretiens approfondis. Une seconde phase d'étude a été conduite via un questionnaire auquel 944 habitants ont répondu. La transition écologique est la colonne vertébrale du projet. Le diagnostic a permis l'émergence de 14 enjeux forts articulés autour de quatre axes stratégiques. Cette feuille de route qui guidera l'ensemble des politiques conduites pendant la durée du mandat a été approuvée en octobre 2021.

Le pacte de gouvernance

Il clarifie les modalités de communication et d'échange entre les communes et la Communauté de Communes ainsi que les processus de décision.

L'opportunité de créer un pacte de gouvernance offerte par la loi « *Engagement et proximité* » du 27 décembre 2019 a été débattue lors du Conseil communautaire du 27 janvier 2021. Il a ensuite été soumis à l'avis des 20 communes avant d'être approuvé au Conseil communautaire du 31 mars 2021.

Le pacte financier et fiscal

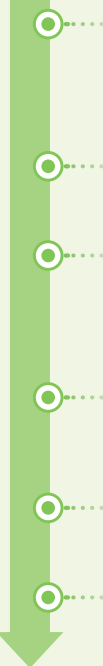
Ce pacte consiste à définir les liens financiers et fiscaux et donc budgétaires entre les communes et la Communauté de Communes. L'audit et les réflexions conduites pendant l'année 2021 ont permis l'émergence de neuf

outils mobilisables. Ces outils ont été soumis à l'avis des 20 communes afin de permettre la finalisation du pacte qui sera lui-même soumis à la validation du Conseil communautaire lors du deuxième semestre 2022.

Le schéma de mutualisation

Il définit les actions de mutualisation à engager entre l'intercommunalité et ses communes membres. Pour l'année 2021, certaines actions de mutualisation ont été conduites en parallèle de l'élaboration du nouveau projet. Il s'agit notamment de groupements de commandes.

DATES D'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE MUTUALISATION :

- 
- 24 février 2021** **Bureau communautaire**
Validation de la méthodologie et du questionnaire d'enquête aux communes.
 - 25 février 2021** **Transmission** du questionnaire aux mairies.
 - 4 mars > 2 avril 2021** **Entretiens avec le président de la CdC**
dans chacune des 20 mairies du territoire pour échanger sur le projet de mutualisation.
 - 28 avril 2021** **Présentation du projet de schéma de mutualisation**
en Bureau communautaire.
 - 3 mai 2021** **Envoi du projet pour avis des communes.**
 - 15 septembre 2021** **Adoption du schéma de mutualisation**
en conseil communautaire.

Contractualisations territoriales (2/2)

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Le CRTE approuvé en 2021 est la traduction opérationnelle du projet de territoire. Il définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Aunis Atlantique autour d'actions

concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable.

Il permet d'identifier l'ensemble des actions susceptibles de contribuer aux ambitions du projet de territoire et aux politiques de transition écologique portées par l'État et ses

opérateurs. Les signataires de ce contrat sont l'État, la Communauté de Communes Aunis Atlantique, le Département de la Charente-Maritime, les villes de Marans et Courçon d'Aunis (labellisées « *Petites villes de demain* » par l'État), le Parc Naturel Régional du Marais poitevin et le syndicat mixte CYCLAD.

Une première étape de contractualisation s'est concrétisée par la signature d'un protocole d'engagement entre la Communauté de Communes et l'État le 9 juillet 2021, le CRTE a quant à lui été signé le 28 octobre 2021 à Marans. Deux comités techniques ont été organisés (8 octobre et 16 décembre 2021) ainsi qu'un comité de pilotage restreint réuni avant signature le 15 octobre 2021.



Signature du CRTE © Aunis Atlantique



FONDS EUROPÉENS

Le programme LEADER Aunis 2014-2020 soutient des projets pilotes qui s'inscrivent dans la stratégie locale de développement.

Une année centrée sur :

- le suivi de 39 dossiers ;
- la rédaction d'une candidature pour l'obtention de crédits complémentaires ;
- la tenue de 5 comités de programmation et de trois consultations écrites pour piloter le programme.

En 2021, la Communauté de Communes s'est également préparée à la nouvelle structuration des fonds européens pour la période 2021-2027. Le FEDER, FSE+, FEAMP et FEADER seront mis en œuvre aux moyens

de programmes régionaux et nationaux. Ces fonds sont en gestion partagée, c'est-à-dire gérés par les régions et l'État.

La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé en 2021 un appel à candidatures pour la mise en œuvre de ces stratégies de développement local par les acteurs locaux sur lequel le territoire élargi de la CdA de La Rochelle, les CdC d'Aunis Atlantique, Aunis Sud et Île de Ré se positionnent pour prétendre à ces financements à long terme (2021-2027 pour le FEDER et FEAMP, 2023-2027 pour Leader). Le travail se poursuit sur l'année 2022 consacrée à l'organisation de la réponse à cet appel à candidature régional.

LE PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

La convention d'adhésion au programme « *Petites villes de Demain* », dont Marans et Courçon d'Aunis sont lauréates, a été signée le 31 mars 2021 pour une durée initiale de 18 mois. Un avenant a par la suite été signé, reportant la date de signature de l'opération au 31 mars 2023.

Une première phase de collecte des données a eu lieu, de septembre à décembre 2021, à l'échelle de tout le territoire communautaire à partir des données du projet de territoire, du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et du PLUi-H, avec pour objectif la rédaction d'un diagnostic territorial. Cette première phase a permis l'identification des premiers enjeux à l'échelle des deux communes labellisées PVD, permettant d'alimenter le document stratégique constituant la deuxième phase pour 2022. Afin de compléter les enjeux repérés lors du diagnostic, plusieurs études ont été envisagées pour lesquelles il a fallu au préalable rédiger un cahier des charges et solliciter plusieurs bureaux d'études.

CONTRACTUALISATION RÉGIONALE

L'année 2021 marque la poursuite de la démarche de contractualisation engagée en 2018 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le territoire de projet (Aunis Atlantique, Aunis Sud, agglomération de la Rochelle et Île de Ré). Deux comités techniques se sont ainsi réunis pour le suivi et la clôture/bilan de ce premier contrat en fin d'année, validé par un comité de pilotage en novembre.

Le dernier trimestre 2021 est consacré à l'élaboration des contrats de développement et de transition (2^e génération de contrats Régionaux). La stratégie et le plan d'actions seront validés et rédigés en 2022 pour une signature du contrat prévue à l'automne 2022.

Ressources humaines

LES AGENTS



100
agents



97
équivalent
temps plein



12

arrivées en 2021



17

départs en 2021

EFFECTIF PAR CATÉGORIE



Cat. A

39 agents



Cat. B

11 agents



Cat. C

50 agents

PYRAMIDE DES ÂGES



Hommes

Femmes

1 55 - 61 ans 4

2 50 - 54 ans 7

8 45 - 49 ans 9

1 40 - 44 ans 20

2 35 - 39 ans 18

1 30 - 34 ans 17

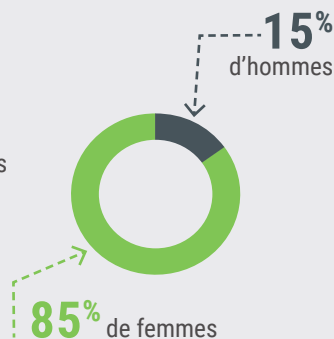
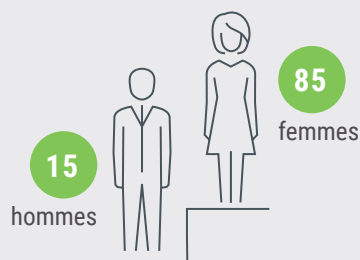
0 25 - 29 ans 8

0 20 - 24 ans 2

0 16 - 19 ans 0

15 TOTAL **85**

RÉPARTITION PAR SEXE



FORMATIONS

Répartition des heures par type



CNFPT

85 %

CNFPT Payant

15 %

Répartition des heures par nature



Formation continue (statutaire)

60 %

Formation personnelle (hors congés de formation)

35 %

Préparation concours et examens

15 %

Focus sur... ... les projets d'aménagement et d'équipement

LA CAALE



Marans

Travaux du bâtiment de novembre 2019 à août 2021.
Ouverture au public : septembre 2021.

/// **Réalisation d'un espace de travail partagé et d'un hôtel d'entreprises.**

1 138 038,55 € TTC



Entrée de La Caale © Aunis Atlantique



Salon de La Caale © Aunis Atlantique

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE SAINT FRANÇOIS

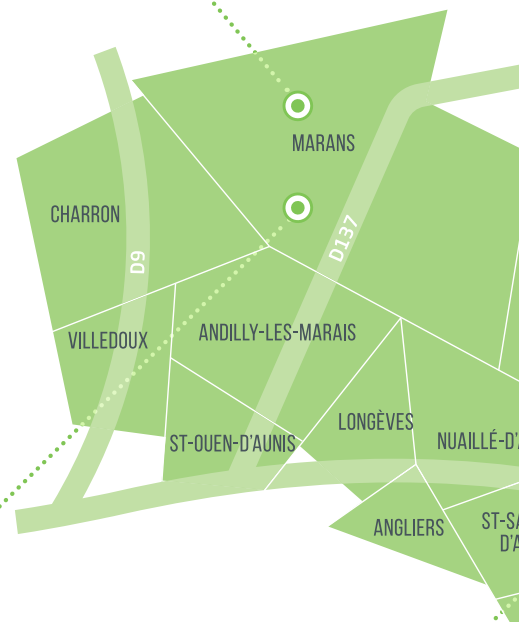


Marans

Réception des travaux : mars 2021.

/// **Création d'une nouvelle voirie dans la zone commerciale.**

92 225€ TTC



EXTENSION DE LA ZONE DE L'AUNIS



Ferrières d'Aunis

Travaux de mars à juin 2021.

/// **Extension de la zone de l'Aunis à Ferrières d'Aunis, réalisation de la voirie et d'un parking multimodal (PA1)**

1 099 573€ TTC



Visite de chantier © Mélanie Chaigneau

PÔLE SOCIAL ET SOLIDAIRE



Saint-Jean de Liversay

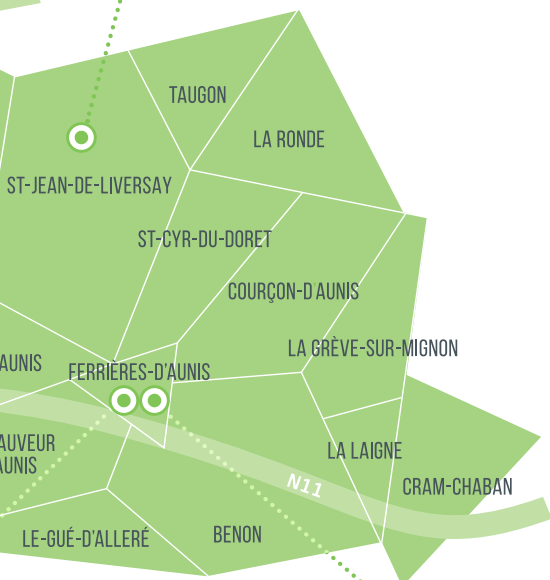
Projet architectural mené en 2021 (y compris consultation des entreprises et notification des marchés) pour réalisation (chantier) en 2022.

■ **Requalification de l'ancienne laiterie pour en faire un équipement de 1 500 m² regroupant différentes activités autour de l'économie sociale et solidaire.**



3 194 168,99 € TTC

Laiterie avant début des travaux © Aunis Atlantique



PÔLE DE SERVICES PUBLICS AUNIS ATLANTIQUE



6 225 865,63 € TTC

Esquisse du futur pôle de services publics © Alterlab architectes



Ferrières d'Aunis

Travaux de juin 2021 à décembre 2022.

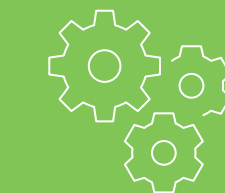
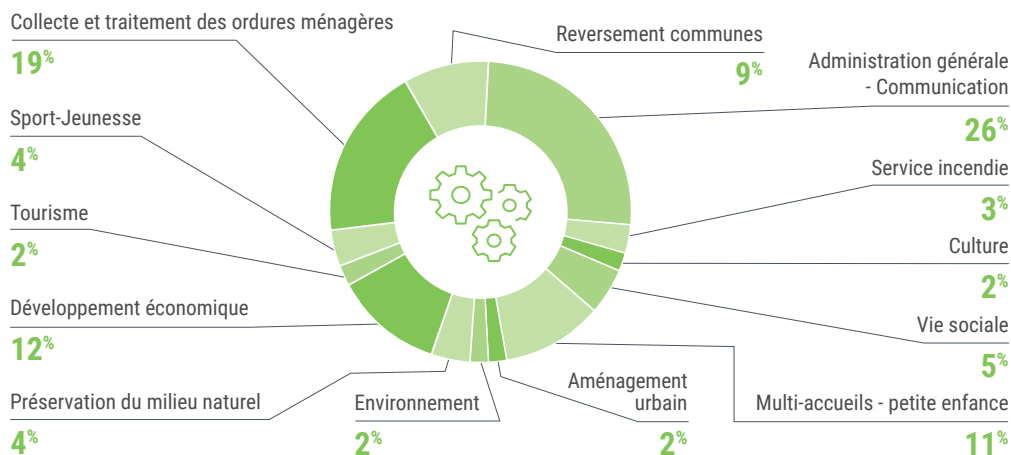
■ **Réalisation d'un bâtiment permettant le regroupement de plusieurs services publics et notamment le siège de la Communauté de Communes Aunis Atlantique et le centre de gestion comptable de la Direction des finances publiques.**



Esquisse depuis le parking multimodal © Alterlab architectes

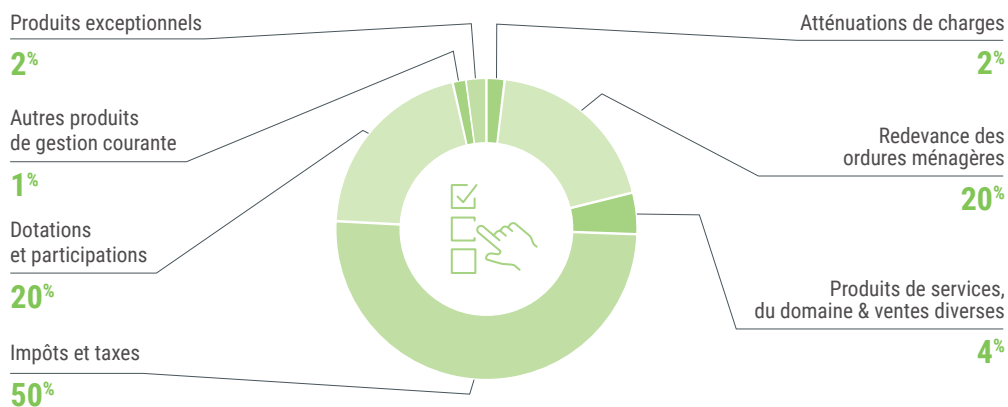
Budget 2021

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



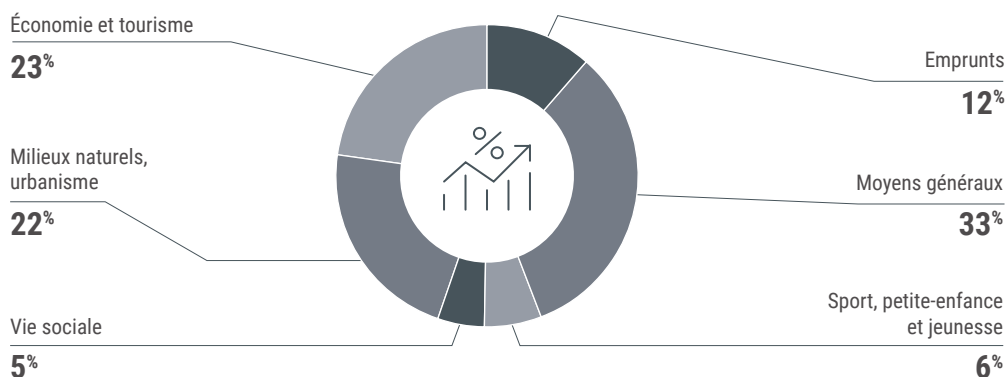
14 285 654 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



13 937 092 €

L'INVESTISSEMENT



3 581 364 €

Aménagement et protection du territoire



Port de Marans © Mélanie Chaigneau



Approbation du PLUi-H
valant programme
local de l'Habitat

Déploiement du Guichet
Numérique des Autorisations
d'Urbanisme (GNAU)



Déploiement du
WEBSIG GEO



Signature de convention
d'adhésion au programme
« Petites villes de demain »

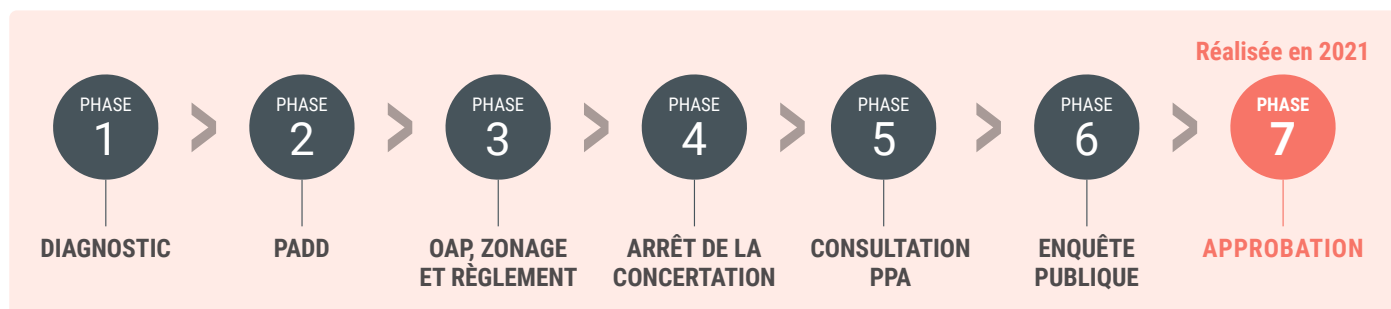


Lancement de l'étude
pré-opérationnelle habitat

Élaboration de la stratégie
locale de gestion du risque
de submersion marine (SLGRI)
de la Baie de l'Aiguillon

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi-H)



Les élus communautaires ont approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) lors du conseil communautaire du 19 mai 2021.

Outil prospectif et réglementaire, il détermine ce qu'il est possible de réaliser en termes d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire et devient le document de référence

pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Il s'est substitué aux documents d'urbanisme de chaque commune à compter du 21 juin 2021.

ÉVOLUTION DU PLUi-H

Mise à jour n°1

Le préfet, par arrêtés préfectoraux du 10 août 2021, a approuvé le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de la commune de Charron et celui de la commune de Marans (risques littoraux, érosion côtière et submersion marine). Les servitudes d'utilité publique du PLUi-H de la Communauté de Communes Aunis Atlantique ont dû être mises à jour afin d'intégrer les Plans de Prévention des Risques Naturels de ces deux communes.



Charron © Mélanie Chaigneau

Modification n°1

Par arrêté du président en date du 8 décembre 2021, la CdC a engagé la modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H).

Cette procédure porte sur les points suivants :

- suppression et ajout d'un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) pour l'aménagement de l'aire de grands passages des gens du voyage sur la commune de Marans ;
- suppression des zones inondables issues de l'atlas des zones inondables au regard de l'approbation des Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) sur les communes de Marans et Charron.

Modification simplifiée n°1

Par arrêté du 7 décembre 2021, le président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique a prescrit la modification simplifiée N°1 du PLUi-H.

Cette procédure porte sur le motif suivant :

- permettre la construction du moulin de la Minoterie de Courçon d'Aunis et le développement futur de son activité par la réalisation de nouveaux bâtiments suite à l'incendie survenu le 18 février 2021.

LANCEMENT DE L'ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE HABITAT

En approuvant son PLUi-H, la Communauté de Communes Aunis Atlantique a défini dans la pièce maîtresse en termes d'habitat, le Programme d'Orientations et d'Actions (POA), les orientations et les actions à mener sur une temporalité à six ans, soit 2021-2026. L'action prioritaire consiste en la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif adapté d'aides à l'amélioration de l'habitat sur le territoire de la CdC et ses deux pôles structurants Courçon d'Aunis et Marans « *Petites villes de demain* ». L'étude permettra de caractériser le territoire dans ses problématiques liées au domaine de l'habitat dans le parc privé, de déterminer les périmètres opérationnels cohérents, de définir précisément les objectifs quantitatifs et qualitatifs du(des) dispositif(s) retenu(s) avec les moyens à mettre en œuvre et les engagements de chacun des partenaires.

L'étude pré-opérationnelle sera composée de trois phases :

- **Phase 1** : analyse du périmètre et identification des enjeux d'intervention.
- **Phase 2** : définition des stratégies opérationnelles.
- **Phase 3** : élaboration du projet de convention et du cahier des charges pour le suivi/animation du(des) dispositif(s) retenu(s) - tranche optionnelle.

Le Schéma de Cohérence Territoriale La Rochelle - Aunis

L'AVANCÉE DU SCHÉMA

Au cours de l'année 2021, un cycle de huit séminaires portant sur la construction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), a permis aux 32 élus du syndicat d'explorer les modalités de mise en œuvre concrètes des objectifs inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et d'aboutir à une première version dite « *martyr* » du DOO du futur SCoT commun.

PROGRAMME 2022

L'année 2022 sera consacrée à la stabilisation et finalisation du projet de DOO (volet prescriptif du SCoT) en vue de sa présentation aux parties prenantes de la « *ville-territoire* », notamment aux conseillers communautaires des trois intercommunalités, aux partenaires institutionnels et socio-économiques puis aux habitants. Suite à cette phase de concertation, le SCoT La Rochelle - Aunis pourrait être approuvé courant 2023.

La construction du volet prescriptif du SCoT - le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

UN CYCLE DE 8 SÉMINAIRES



Séminaires 1 & 2 : la « *ville-territoire* » et ses flux

28 janvier | L'organisation de la « *ville-territoire* », de ses « *quartiers* »
25 février | Les flux de la « *ville-territoire* », son offre de mobilité



Séminaires 3 & 4 : les centralités de la « *ville-territoire* », lieux du commun.

25 mars | Les centralités, leurs diversités, potentialités et devenir.
29 avril | L'offre commerciale, sa structuration et son évolution.



Séminaires 5 & 6 : les biens communs de la « *ville-territoire* » et la « *ville-territoire* » décarbonée.

27 mai | Les biens communs de la « *ville-territoire* », le paysage et les fonctionnalités écologiques.
24 juin | La « *ville-territoire* » décarbonée, la sobriété énergétique, le stockage du carbone et les énergies renouvelables.



Séminaires 7 & 8 : les objectifs de sobriété foncière pour le développement de la « *ville-territoire* » et ses « *quartiers* ».

28 octobre | Une première approche de la programmation foncière pour le développement de l'habitat et de l'économie.
17 décembre | Une proposition de programmation foncière pour l'habitat de la « *ville-territoire* » et ses « *quartiers* ».



Port de Marans © Aunis TV

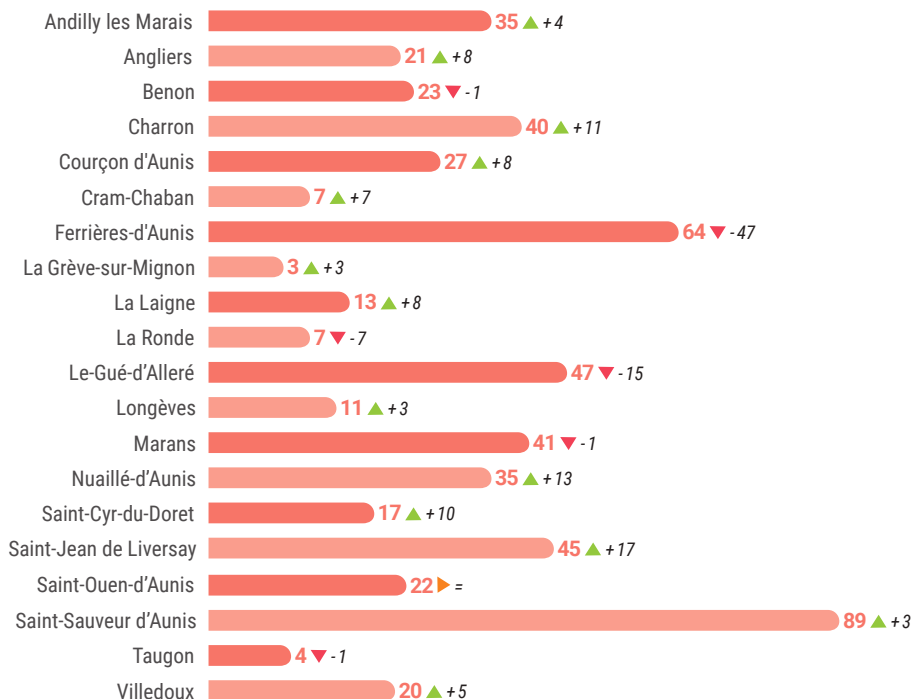
Instruction du droit des sols

Le service urbanisme de la Communauté de Communes Aunis Atlantique instruit les demandes d'urbanisme sur l'ensemble du territoire.

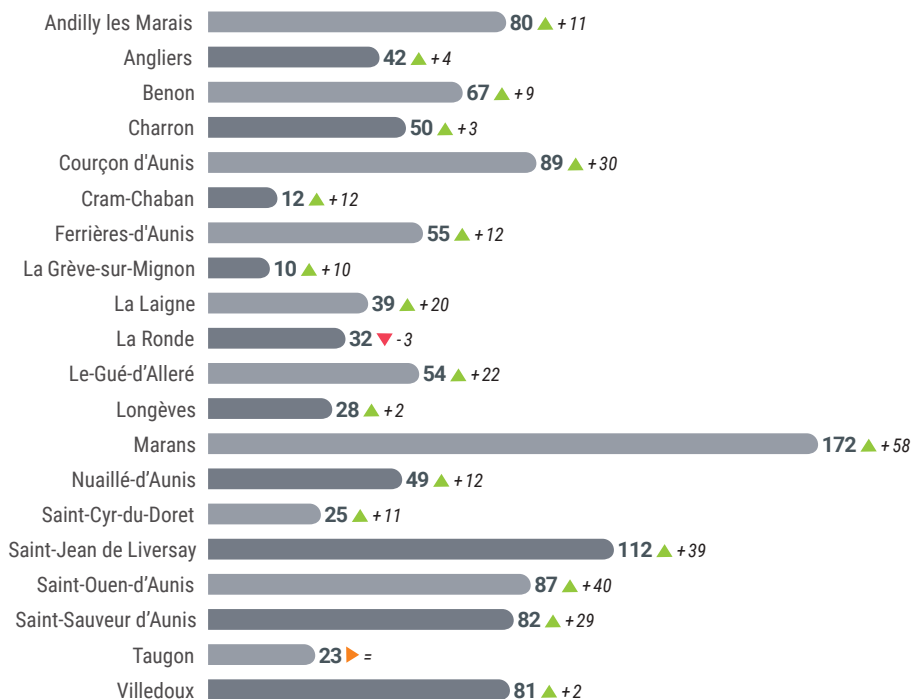
LES DEMANDES D'URBANISME

▲ ▼ Évolution vs 2020

Nombre de permis de construire déposés en 2021



Nombre de déclarations préalables déposées en 2021



+17,4%
vs 2020

1 600 demandes
d'urbanisme traitées en 2021



85 certificats
d'urbanisme
opérationnels

1 189 déclarations préalables

571 permis de construire

16 permis d'aménager

18 permis de démolir

DÉPLOIEMENT DU GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Conformément à la loi ELAN et au Code des relations entre le public et l'administration, la Communauté de Communes a développé un guichet numérique des autorisations d'urbanisme afin d'offrir une solution dématérialisée pour le dépôt des demandes d'urbanisme.

• Guichet accessible depuis :
aunisatlantique.fr



© Mélanie Chaigneau

Le Systeme d'Information Géographique

UN NOUVEL OUTIL : GEO

Sur GEO, on accède aux :

- cadastres ;
- zonages ;
- données du PLUi-H ;
- cartes thématiques « métiers » (urbanisme, gestion du balayage de la voirie, développement économique, occupation du sol, gestion des milieux aquatiques et protection des inondations...).

Suite à l'approbation du PLUi-H, une carte, ouverte au grand public, a été créée afin de visualiser les données SIG : zonages, données archéologiques, OAP, zones humides, données environnementales et règlement de parcelles.

➤ <https://sig-aunis.fr/aunisatlantique>



30 sessions de formation
à l'outil organisées



250 comptes
utilisateurs



17 communes
formées



+ de 40 agents
et élus formés



© Mélanie Chaigneau

La protection du territoire

LA SLGRI DE LA BAIE DE L'AIGUILLON A ÉTÉ ÉLABORÉE

La Communauté de Communes Aunis Atlantique, le syndicat mixte du Bassin du Lay et le syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes ont porté conjointement l'élaboration d'une stratégie locale de gestion du risque de submersion marine sur 16 communes.

Quatre groupes de travail, réunissant collectivités, services de l'État, associations, chambres consulaires, opérateurs de réseaux, gestionnaires d'espaces naturels et d'autres acteurs encore, ont été organisés en 2021. La SLGRI a été validée en comité de pilotage en septembre 2021, puis a obtenu l'avis favorable de la Commission Inondation Plan Loire le 5 novembre 2021. L'arrêté inter préfectoral a été signé le 9 février 2022. La suite consistera à décliner les dispositions stratégiques sous la forme de plans opérationnels et notamment de futurs Programme d'Actions de Prévention des Inondations.

Action concrète



POSE DE REPÈRES DE LAISSES DE CRUE

Une étude préalable à la pose des repères de laisses de crue sur les fleuves Sèvre Niortaise, du Curé et du Mignon s'est déroulée en 2021 sur le territoire Aunis Atlantique.

L'objectif : définir les sites privilégiés pour la pose des repères au regard de l'aspect environnemental, touristique et foncier et dans le respect de la cohérence hydraulique.

Pour 2022, la Communauté de Communes prévoit :

- la fabrication et fourniture des repères de crues, totems et panneaux informatifs ;
- la prestation d'implantation par géomètre ;
- la pose des repères de crue.

ACTUALISATION ET HARMONISATION DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE

- Mise en place d'une plateforme collaborative pour l'actualisation et le suivi des plans communaux de sauvegarde.
- Formation des élus à la prise en main de l'outil Numérisk.
- Mise en place des nouvelles fonctionnalités de l'outil coopération pour les communes.

MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE POST INONDATION

Une réflexion a été menée avec CYCLAD pour prévenir la production des déchets post-inondation et anticiper leur collecte, leur transport et leur traitement, pour favoriser un retour à la normale le plus rapide possible.

TRAVAUX D'URGENCE DIGUE OUEST CHARRON/ESNANDES

Suite à un lever topographique réalisé en 2018 par le DPT17, des zones de tassements ont été identifiées sur ces ouvrages (20 à 80 cm) :

- **Un tronçon Nord** situé au Nord de l'ouvrage hydraulique de La Chaudière d'un linéaire de 865 mètres.
- **Un tronçon Sud** situé au Sud de l'ouvrage hydraulique du canal du Curé d'un linéaire de 853 mètres.

Après accord SILEC/DPT17, des travaux d'urgence ont été réalisés de juillet à octobre 2021.



Charron © Mélanie Chaigneau

Développement économique et touristique



Embarcadère des écluses de Bazoin © Mélanie Chaigneau

OUVERTURE



Mise en œuvre du
Projet Alimentaire Territorial
(PAT)

Organisation du salon
« Objectif Emploi »

Animation et suivi
du programme LEADER

EMBARCADÈRE DES ÉCLUSES DE BAZOIN



Nouveau service
de location de vélo



Mise en ligne
du site internet dédié

Animations économiques (1/2)

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



La Communauté de Communes Aunis Atlantique s'est engagée aux côtés des Communautés de Communes Aunis Sud et Île de Ré, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et la Chambre d'Agriculture de Charente Maritime pour l'émergence d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) dont l'ambition est d'accompagner et de promouvoir une alimentation durable et locale.



Magasin Les fermiers du Marais poitevin © Mathieu Vouzelaud



Salon « Ballade à la ferme » © Aunis Atlantique

En 2021, le PAT La Rochelle-Aunis-Ré c'est :

Des restaurants scolaires mobilisés

- 37 restaurants scolaires de l'Aunis ont participé à un diagnostic « *achat durable* ».
- 23 agents des restaurants scolaires de l'Aunis et de l'agglomération Rochelaise ont suivi une formation pour se perfectionner sur les menus végétariens.
- 13 restaurants scolaires de l'Aunis ont participé à l'atelier « *Menu Local* » du 22 septembre à Surgères.

Des producteurs locaux impliqués

- 14 producteurs locaux se sont mobilisés pour approvisionner la guinguette estivale installée sur le port de la Grève-sur-Mignon.

De l'information sur une alimentation de qualité, locale, saine et durable.

- Les 3, 4 et 5 décembre lors du salon « *Ballade à la ferme* » de la Rochelle, l'ensemble de l'équipe PAT a proposé des animations autour des thèmes « *Manger local, végétal, autrement et de saison* ».

Des acteurs de la chaîne alimentaire associés

- Le 12 février, 125 personnes ont participé au lancement du PAT en émergence.
- Le 6 juin, les partenaires du PAT ont évoqué « *la résilience énergétique et alimentaire* » et « *le vivre ensemble* » lors d'une table ronde organisée à la ferme de Bonneville.
- Le 10 juin, une restitution du diagnostic de l'offre agricole du territoire « *La Rochelle-Aunis-Ré* » s'est tenue à Longèves.
- Entre le 8 octobre et le 8 novembre, 330 personnes ont partagé leurs avis, impressions et attentes sur les enjeux alimentaires du territoire « *La Rochelle-Aunis-Ré* » via l'enquête « *transition alimentaire* ».
- Le 1^{er} décembre, un premier diagnostic territorial du système alimentaire local a été présenté lors d'un séminaire à destination des élus et acteurs des quatre EPCI à Périgny.



Salon « Objectif emploi #Aunis » © Julien Chauvet



1 990 visiteurs



12 185 pages vues

4 min de durée
moyenne de visite

Organisation d'un salon dédié à l'emploi local

La fin d'année 2021 a été dédiée à la préparation d'un salon « Objectif emploi #Aunis » en janvier 2022, en collaboration avec la CdA de La Rochelle, la CdC Aunis Sud et l'ensemble des partenaires de l'emploi (Pôle emploi, la mission locale, les centres sociaux « Les Pictons » et « Espace Mosaïque », l'ERIP, la FAE, le CIDFF, le club entreprise UC2A...).

L'ambition d'« Objectif emploi #Aunis » était de permettre à chaque visiteur de bâtir concrètement son avenir professionnel : repérer une offre d'emploi, rencontrer des organismes de formation, échanger avec des experts de l'emploi, bénéficier d'un accompagnement sur mesure, trouver des conseils pour affiner son projet, se procurer des informations pratiques pour faciliter son retour à la vie active (transports, garde des enfants...).

Développement de la plateforme de l'emploi

Le site internet dédié à l'emploi local : <https://emploi.aunisatlantique.fr/> a été modernisé et la communication a été renforcée afin de développer sa visibilité et sa

notoriété auprès des entreprises et des habitants du territoire (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, nouveaux habitants...).

Animations économiques (2/2)

OUVERTURE DE LA CAALE



UN LIEU
PARTAGÉ,
UN BUREAU,
DES ENVIES !



FOCUS SUR LE LANCEMENT

Sur ces trois mois d'ouverture, les bureaux partagés se sont loués rapidement. De septembre à décembre 2021, des journées d'essai ont été proposées en open space.

À la fin de l'année, La Caale comptait plusieurs utilisateurs réguliers.

La subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 40 000 € sur deux ans en fonctionnement, a permis le recrutement d'une facilitatrice à compter du 15 septembre.

L'espace de travail partagé, La Caale, situé sur le port de Marans, a ouvert ses portes le 27 septembre 2021 et a été inauguré le 2 décembre. Ce tiers-lieu, ouvert à tous, comprend :

- deux bureaux partagés (sept places au total) disponibles à la location en abonnement mensuel ;
- deux salles de réunion (de 20/22 personnes et 6/8 personnes) ;
- un open space en mezzanine et verrière ;
- un salon ;
- deux cabines téléphoniques ;
- une cuisine ;
- un jardin ;
- deux hôtels d'entreprise loués au 27 septembre 2021 ;
- un accès PMR ;
- une douche.



L'Open Space de La Caale © Aunis Atlantique



Le salon de La Caale © Aunis Atlantique

PLAN D'AIDES ÉCONOMIQUES – COVID 19

La Communauté de Communes Aunis Atlantique a poursuivi son engagement au plus près des entreprises du territoire en proposant :

- une aide à l'investissement destinée à soutenir financièrement les investissements initialement prévus par TPE de 0 à 5 salariés présentant un CA n-1 < 300 K€ mais

dont la réalisation a été remise en cause faute de support financier suffisant en raison de la crise sanitaire. Elle concernait les investissements de matériel, d'informatisation, d'agencements intérieurs des locaux, réalisation et entretien de cour, parking et clôture, mise aux normes des locaux d'activité. Il s'agissait d'une subvention révisable

représentant 40 % maximum des dépenses éligibles (500 €HT minimum), plafonnée à 2 000 € ;

- une participation forfaitaire de 300 € à l'équipement sanitaire dont l'objectif était d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des mesures de distanciation sociale.

CONSOMMATION DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

■ Aide à l'investissement : 60 000 €

Nombre de demandes	64
Somme totale	47 034,28 €
Moyenne des dépenses/aide	734,91 €

■ Aide à l'équipement sanitaire : 30 000 €

Nombre de demandes	73
Somme totale	21 300 €
Moyenne des dépenses/aide	291,78 €

Gestion des zones d'activités

COMMERCIALISATION

Foncier d'entreprises : vente de terrains

Z.A. Beaux-Vallons
SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

2 248 m ²	56 200 € HT
2 874 m ²	28 800 € HT

Z.A. de l'Aunis - FERRIÈRES D'AUNIS/
SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

3 259 m ²	146 655 € HT
----------------------	--------------

Immobilier d'entreprises : vente de locaux

Espace commercial et de services
Les Morines - CHARRON

100,5 m ²	85 425 € HT
110 m ²	94 860 € HT

Constitution de réserves foncières : achat de terrains

Z.A. Beaux-Vallons
SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

41 840 m ²	251 040 € HT
-----------------------	--------------

Porteurs de projets



57

contacts avec des entrepreneurs,
la majorité des demandes portaient sur une
installation dans une zone d'activités.

SOUHAIT D'INSTALLATION DES PORTEURS DE PROJETS :

Zone artisanale Beaux-Vallon - SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

29

Zone d'activités de l'Aunis - FERRIÈRES D'AUNIS/SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

20

Zone commerciale Les Morines - CHARRON

3

Zone d'activités Les Cerisiers - VILLEDoux

2

Extension Zone artisanale Bel Air - ANDILLY-LES-MARAIS

1

Zone d'activités de Saint-François - MARANS

1

Zone industrielle du Port - MARANS

1

Tourisme (1/2)

La collectivité assure la gestion de plusieurs sites touristiques.

SITES TOURISTIQUES COMMUNAUTAIRES

La Briqueterie, La Grève-sur-Mignon

Pour permettre au public de découvrir le site, la Briqueterie a été ouverte du 16 juin au 28 août 2021 en accès libre. Des visites guidées ont également été proposées aux visiteurs.

Fréquentation totale :

- 188 visites guidées de l'éco-musée :
 - 84 en juillet,
 - 89 en août ;
- 89,4 % de visiteurs hors territoire Aunis Atlantique (autres Départements, Belgique, Allemagne).

De nombreux événements culturels ont été organisés sur le site :

- des spectacles ;
- le festival « Un week-end à la Briqueterie » labellisé « Sites en Scène » ;
- des résidences d'artistes ;
- l'accueil d'étudiants de l'université pour un séminaire sur le thème du tourisme.



La Briqueterie © Elsa Girault

Tourisme (2/2)

Embarcadère des écluses de Bazoin

Le site situé sur la commune de La Ronde est dédié à la découverte du Marais poitevin par voies d'eau.

Le Département de la Charente-Maritime soutient financièrement la collectivité pour la gestion de l'embarcadère et du pôle d'éducation à l'environnement qui sont intégrés au réseau des « *Échappées nature* » via un contrat d'objectifs.

Montant alloué par le Département pour la gestion des deux sites en 2021 : 87 240 €.

Comme l'année précédente, la saison touristique de l'embarcadère a été marquée par la crise sanitaire. L'ouverture du site, prévue initialement le 10 avril, a été reportée au 13 mai.

La météo capricieuse de juin à début août a impacté la saison avec une fréquentation de l'embarcadère nettement moins importante que l'année passée.

Ouverture 2021 :

- 112 jours d'exploitation;
- en avril, mai et juin : ouvert de 14 h à 17 h en semaine et de 10 h à 18 h les week-end;
- en juillet et août : ouvert tous les jours de 10 h à 19 h.

Activités proposées :

- balades guidées;
- locations de barque;
- paddle;
- kayak;
- location de vélo et rosaliaes...



Embarcadère de Bazoin © Mélanie Chaigneau



CA 2021 :

51 863,80 €

+ 45%
vs 2020

**DE BALADES
GUIDÉES**

Année	Locations kayaks	Locations barques	Guidages barques	Achats boutique	Locations rosaliaes	Pers. paddle	Locations vélos
2019	48	220	263	653	Inexistant	Inexistant	Inexistant
2020	281	666	836	1 943	159	191	Inexistant
2021	206	551	1 212	1 955	109	99	157

Office de Tourisme Aunis Marais poitevin

L'office de tourisme Aunis Marais poitevin (OTAMP) est constitué sous la forme d'un EPIC, il est porté par les Communautés de Communes Aunis Atlantique et Aunis Sud par le biais d'une entente.

Les collectivités lui délèguent : l'accueil, l'information, la promotion et la mise en réseau des acteurs.

Deux bureaux de tourisme situés à Marans et Surgères permettent l'accueil physique des visiteurs à l'année. Il est gouverné par un comité de direction constitué de dix élus (cinq issus de la Communautés de Communes Aunis Atlantique et cinq issus de la Communautés de Communes Aunis Sud) et de neuf socioprofessionnels.

L'offre touristique du territoire

- **Hébergements marchands : 4 313 lits :**
 - chambres d'hôtes : 272 lits;
 - meublés classés : 375 lits;
 - meublés non classés : 2 178 lits;
 - hôtellerie classée et non classée : 18 lits;
 - hôtellerie de plein air et aire camping-cars : 1 470 lits.

La fréquentation de l'office du tourisme

- **Office de tourisme Aunis Marais poitevin :**
 - 8 615 personnes renseignées (accueil, mail, téléphone, etc.);
 - 7 019 personnes accueillies.
- **Comptoir local de Marans :**
 - 3 732 personnes renseignées (accueil, mail, téléphone, etc.);
 - 3 368 personnes accueillies.

www.aunis-maraispoitevin.com

**85 358
visiteurs**



71 007 visiteurs uniques

67 691 visites du site
de juin à septembre

FAITS MARQUANTS

- **1^{er} juillet 2021** : bascule vers le nouveau SIT (Système d'Informations Touristiques) APIDAE.
- **9 août 2021** : mise en ligne du nouveau site internet.
- **26 novembre 2021** : 1^{er} prix « *Meilleur site internet d'Office de Tourisme* » aux Trophées de la communication 2021 dans la catégorie Office de Tourisme.



Budget de
fonctionnement 2021 :
447 436 €



8,65 ETP
(Équivalent Temps Plein)

Transition écologique, mobilités et développement durable



© Mélanie Chaigneau



Signature du pacte d'actionnaires pour le projet éolien d'Andilly les Marais

Prise de compétence organisation des mobilités



Augmentation des tarifs de la REOM

Validation du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)



Adoption du plan vélo



Appel à Projet AVELO 2

Transition écologique

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



© Aunis Atlantique

Les élus de la commission Transition Écologique et Mobilité ont réinvesti le projet de plan d'actions du PCAET préparé par les élus du précédent mandat et l'ont adapté. En octobre, le projet final de PCAET est adopté par le conseil communautaire. Il vise :



Une réduction de 58 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, en portant les efforts principaux sur le transport routier et sur le secteur résidentiel.



L'autonomie énergétique en 2046 (objectif TEPOS) en multipliant par trois la production d'énergie d'origine renouvelable et en diminuant les consommations d'énergie de 45 %.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS CHIFFRÉS, LE PROJET DE PCAET COMPREND CINQ AMBITIONS PRINCIPALES :



25 actions ont été adoptées pour mettre en œuvre ces ambitions. La plupart ont été engagées dès 2021.

PROJET ÉOLIEN D'ANDILLY LES MARAIS

Dans la continuité de son soutien au projet éolien d'Andilly les Marais, la Communauté de Communes Aunis Atlantique a émis un avis favorable au projet lors de l'enquête publique qui s'est tenue au mois d'avril.

Elle a également concrétisé son soutien par la prise de parts sociales au capital de la société PEAM en novembre, permettant aux côtés de la commune et de l'association « À nous l'énergie renouvelable et solidaire 17 » de représenter les intérêts du territoire au sein du comité de pilotage de la société.



© Mélanie Chaigneau

COMPÉTENCE MOBILITÉ

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019, a réformé le paysage réglementaire des transports et de la mobilité. Afin de développer des services de mobilité répondants aux problématiques locales, elle offre ainsi la possibilité aux Communautés

de Communes qui le souhaitent de devenir Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). Suite aux travaux de réflexion sur les différents scénarios en lien avec la prise de compétence, le conseil communautaire a voté la prise de compétence mobilité le 3 mars.



SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Afin de réduire concrètement les déplacements individuels des véhicules thermiques qui représentent une part élevée des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques du territoire, la Communauté de Communes a adopté en juillet son premier plan vélo du quotidien.



CELUI-CI SE DÉCLINE AUTOUR DE TROIS AXES :



Aménager le territoire cyclable (= Schéma Directeur cyclable)



Développer les services de l'écosystème vélo



Construire et diffuser une culture vélo.



© Mélanie Chaigneau

Le Schéma Directeur Cyclable adopté précise les projets d'aménagement autour des pôles structurants de Marans et Courçon d'Aunis (en lien avec Ferrières d'Aunis) permettant ainsi aux communes, à la Communauté de Communes et aux gestionnaires de voirie de collaborer sur la détermination et la réalisation des travaux d'aménagement. Il détermine également les services à développer et fixe des objectifs précis en particulier sur l'installation de stationnement vélo sécurisés.

CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET « AVELO 2 » DE L'ADEME

Afin de se donner les moyens de mettre en œuvre son Plan Vélo du quotidien, la Communauté de Communes a candidaté en juillet à l'appel à projet « AVELO 2 » de l'ADEME et a été lauréate en septembre. La candidature formule une priorisation des actions du plan vélo en s'appuyant particulièrement sur les éléments de diagnostic suivants :

50% de la population est à :
- DE 20 MIN À VÉLO
d'un pôle de commerce



+ de 500 collégiens sont à :
- DE 20 MIN À VÉLO
de leur collège

LES ACTIONS

- **Réalisation d'études de faisabilité** des aménagements cyclables notamment autour des pôles Courçon d'Aunis/Ferrières d'Aunis et Marans.
- **Création et organisation d'une offre de services** (stationnements sécurisés, ateliers réparation).
- **Développement d'une offre d'animation et de communication.**

La signature de la convention avec l'ADEME a engagé la Communauté de Communes dans la mise en œuvre de ces actions dès octobre. L'ADEME finance 80 % d'un poste de chargé de mission « vélo » pour les trois ans à venir et les actions mises en œuvre à hauteur de 98 900 €.



Éducation à l'environnement

PÔLE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Centre nature du Marais poitevin à Taugon change de nom et devient le Pôle d'éducation à l'environnement, dans la continuité de l'évolution de ses missions auprès du jeune public. Ce site sous convention d'objectif et de financement avec le Département est spécifiquement dédié depuis fin 2020 à l'accueil de jeunes enfants (scolaires, crèches, relais, accueil de loisirs) afin de leur faire découvrir leur environnement et les sensibiliser à sa protection.

Deux animateurs interviennent également en dehors du site, afin d'accompagner les écoles à mener des projets spécifiques sur plusieurs séances.

Un travail partenarial a été initié au 2^e semestre avec le service des sports, afin que l'animateur environnement participe à des séances d'animation. Ce travail collaboratif sera poursuivi et renforcé sur l'année 2022.

Accueil du jeune public par année

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
SCOLAIRES	2 199	2 135	2 168	2 175	3 090	676	2 765
<i>Dont scolaires CdC</i>	641	886	1 144	1 202	1 389	527	1 578

CENTRES DE LOISIRS	409	512	718	919	1 058	206	607
<i>Dont centres de loisirs CdC</i>	345	239	364	274	726	206	577

CRÈCHES ET RELAIS	81	54	12	75	301	116	274
--------------------------	----	----	----	----	-----	-----	-----

IME	-	-	-	16	52	-	-
------------	---	---	---	----	----	---	---

TOTAL	2 689	2 701	2 898	3 169	4 501	998	3 646
<i>Dont jeune public CdC</i>	1 067	1 179	1 520	1 567	2 468	699	2 155



Animation nature © Mélanie Chaigneau



2 155 jeunes
de la Communauté
de Communes

ont découvert leur
environnement et ont été
sensibilisé à sa protection.

FAITS MARQUANTS

- **Sécurisation de l'espace peupleraie**, installation de pergolas et végétalisation (tipi et dôme).
- **Projet d'aménagement de la salle d'activité** avec la réalisation d'une scénographie (projet toujours en cours sur 2022).
- **Projet d'installation de signalétiques extérieures** sur le bâtiment et à l'entrée du site.
- **Démarche d'agrément auprès de l'Éducation Nationale** afin de formaliser les interventions scolaires et les projets pédagogiques.



Animation nature © Mélanie Chaigneau

Développement durable (1/2)

GESTION ET VALORISATION DES ESPACES NATURELS

La Communauté de Communes Aunis Atlantique contribue à la protection et à la valorisation des espaces naturels.

Elle mène des programmes de plantations, participe à la sauvegarde des variétés anciennes d'arbres fruitiers, réalise des aménagements en faveur de la petite faune ordinaire, accompagne les communes dans leurs projets paysagers ou écologiques.

■ Espaces communautaires

En 2021, les espaces verts, propriétés de la Communauté de Communes (zones d'activités, crèches, parcelles agricoles...), ont fait l'objet d'une gestion écologique : fauche tardive, gestion différenciée, jachères fleuries...

■ Accompagnement des communes

La Communauté de Communes joue un rôle de conseiller technique et juridique auprès des communes et réalise un accompagnement sur des opérations concrètes en lien avec la biodiversité.



Taille d'un arbre © Mélanie Chaigneau

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES MENÉES EN 2021



Commune de La Ronde

Projet d'aménagement paysager des abords de la salle des fêtes avec le parc naturel Régional du Marais poitevin (sur trois ans).



Communes de Saint-Jean de Liversay et Cram-Chaban

Accompagnement des communes dans la démarche de labellisation villes et villages fleuris.



Communes de Villedoux et Cram-Chaban

Montage du dossier labellisation « Terre saine » quatre papillons (zéro pesticide).

BILAN DES ACTIONS CYCLAD

■ Animations et ateliers zéro déchet



11 animations

161 enfants et 42 adultes sensibilisés.

Mise en place d'un partenariat avec « Nature Environnement 17 » pour des animations scolaires.

25 pers.



du pôle « Petite enfance » accueillies à

L'ATELIER CYCLAD

sur trois jours

Programme : sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, fabrication d'instruments de musique à partir de matière détournée.



© Shutterstock

Développement durable (2/2)

BILAN DES ACTIONS CYCLAD (SUITE)

Visite du centre de tri



6 visites du centre de tri dont une avec les salariés de l'office de Tourisme. 67 adultes.

Compostage partagé



2 aires de compostage partagé au centre de loisirs « Les P'tits Loups Marandais » et à l'EHPAD de Benon.

Équipements



4 campings sensibilisés et équipés pour le tri et la réduction des déchets.

Rencontres



12 passages dans les mairies

de la Communauté de Communes Rencontres avec les nouveaux élus.

SEMAINE DE LA RÉPARATION

en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les intercommunalités du Département.

Engagements

2 partenariats pour le KIT PRÊT À MANGER avec l'association « Tribal Elek » de Marans et l'« Espace Mosaïque » de Courçon d'Aunis.



18 commerçants ZÉRO DÉCHETS

répertoriés sur le site cyclad.org et soutenus sur les réseaux sociaux.



3 nouveaux professionnels engagés

Réalisation d'un diagnostic déchets et mise en place du tri auprès des EHPAD de Marans, Saint-Sauveur d'Aunis et de Benon.

Matériel de tri

15 prêts de matériel de tri



15 manifestations engagées dans le tri (association sportives, culturelles, brocantes...)



1 000 gobelets prêts



100 bacs livrés

3 communes ont été accompagnées pour des opérations de ramassage de déchets dans la nature.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Aunis Atlantique délègue à Cyclad la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits sur le territoire.



© Cyclad

Pour financer ce service, c'est le système de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) qui s'applique à tous les foyers et professionnels du territoire Aunis Atlantique.



2 785 204 € de budget dépensé

2 658 523,52 € de contributions financières versées à Cyclad.

126 680,53 € d'autres dépenses (dégrèvements et annulation de factures, personnel, frais divers de gestion)

MONTANTS FACTURÉS EN 2021 : 2 679 321 €



13 549 foyers facturés (particuliers et professionnels)



1 116 dégrèvements



54 760 factures envoyées



5 221 modifications de dossier

En 2021 comme en 2020, nous constatons un déficit du budget dédié à la redevance. Les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes. Ceci est principalement dû à l'augmentation de la fiscalité (taxe géné-

rale sur les activités polluantes) et aux coûts de traitement des déchets non recyclables. Le Conseil Communautaire du 15 décembre 2021 a voté une augmentation des tarifs pour l'année 2022.



© Shutterstock

Participation au groupe de travail et au comité de pilotage du label « La bulle verte »

Travail en cours sur le tri et la réduction des déchets avec :

- le centre de loisirs et le multi-accueil de Saint-Jean de Liversay ;
- le centre de loisirs « Les P'tits Ligouriens » de Saint-Sauveur d'Aunis.

Enfance, jeunesse et politiques sportive & culturelle



© Elsa GIRAULT

PROGRAMMATION CULTURELLE



3 683
spectateurs



24
spectacles



48
représentations

PETITE ENFANCE



207
familles reçues
au Point Info



219 enfants
accueillis
sur les **4** crèches

POLITIQUE ÉDUCATIVE LOCALE



**Création du label
« La bulle verte »**

Mise en place du réseau
Familles & handicap

POLITIQUE SPORTIVE



339 enfants
accueillis à la
base de voile

Des séances sportives
pour plus de **1100 élèves**

Pass'sports vacances

- 4 stages sportifs
- 1 activité baby'sport

Politique éducative locale

MISE EN PLACE DU RÉSEAU FAMILLES ET HANDICAP

Dans le cadre de la Politique Éducative Locale 2018-2021, la communauté éducative d'Aunis Atlantique s'est fixée pour objectif de créer un réseau Familles & Handicaps.

Ce réseau vise à réunir largement les professionnels et les bénévoles de l'éducation, de l'animation, du sport... et les parents ou associations de parents confrontés à la question du handicap avec pour objectifs notamment de :

- faciliter les parcours éducatifs dans tous les temps de la vie (à l'école et hors de l'école, dans les accueils petite enfance et de loisirs ou activités extrascolaires, etc.);
- d'améliorer les accueils des familles, l'accompagnement des enfants dans des structures ordinaires;
- de faciliter la conciliation vie familiale/vie professionnelle;
- de s'interroger sur les possibilités de répit des aidants familiaux sur notre territoire.

Trois rencontres réseau ont été organisées en 2021 et ont permis d'aboutir à la mise en place d'une formation intitulée « *Accueillir un enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques* ».

Cette formation a été réalisée par l'organisme de formation « *La souris verte* », avec le soutien financier de la Caf. Ce sont au total 43 profes-

sionnels de la petite enfance et de l'enfance du territoire, intervenant en structures associatives, municipales ou communautaires, et en partenariat avec le SIVOM de la plaine d'Aunis qui ont pu en bénéficier.

La thématique du handicap sera également présente dans le programme d'actions de la CTG, avec un temps fort prévu en octobre 2022.



© Shutterstock

LE LABEL « LA BULLE VERTE »

Dans le cadre du Projet Éducatif Local (PEL), la Communauté de Communes ainsi que sept structures de la petite enfance, enfance jeunesse d'Aunis Atlantique ont initié la création d'un label pour promouvoir une meilleure qualité d'accueil des jeunes dans les crèches et centres de loisirs du territoire avec le développement durable au cœur des préoccupations.

En 2021, le collectif de travail composé de 20 personnes (professionnels de la petite

enfance, enfance, jeunesse ; experts en santé environnementale, biodiversité, réduction des déchets ou en gestion de l'eau et de l'énergie et élus locaux) s'est réuni à plusieurs reprises pour travailler sur un référentiel permettant d'enrichir et d'approfondir les actions vertueuses repérées, de se fixer des objectifs progressifs et de mettre au point le fonctionnement du label et de son processus qualité.

Les actions concernent aussi bien le fonctionnement des structures, leurs équipements, que les pratiques des équipes ou les activités éducatives.

Elles sont organisées selon trois niveaux de labellisation, les actions devenant de plus en plus exigeantes (nombre d'acteurs mobilisés, investissement, durée, complexité...). Une structure qui souhaite obtenir la labellisation reste libre du choix et du nombre d'actions à améliorer mais s'engage à se maintenir constamment en progression.

La démarche est accompagnée par un « comité d'experts locaux » et permet de mesurer les impacts collectifs.

À l'automne 2021, les centres d'accueils à l'initiative du label, sont rentrés en phase expérimentale. En équipe candidat-parrain-expert, chaque établissement a jusqu'au mois de juin 2022 pour atteindre les objectifs du niveau I.

Si cette expérimentation se révèle positive, le label sera ouvert en 2022 à toutes les structures d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse du territoire qui souhaiteraient entrer dans une démarche de valorisation et de diminution des impacts environnementaux dans leurs activités.

LE LABEL « LA BULLE VERTE », C'EST QUOI ?

S'adresse à toutes les structures et lieux d'accueil et de loisirs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse du territoire Aunis Atlantique.



Vise à garantir une qualité d'accueil des enfants de 0 à 17 ans dans les différentes structures et à s'intégrer au Plan Climat Air Énergie

3 niveaux d'engagement progressifs

44 actions

4 axes thématiques de travail : la prévention des déchets, la santé-environnement, l'eau et l'énergie, et la biodiversité

Petite enfance (1/2)

ACTIVITÉ DU POINT INFO

Le Point Info est un guichet unique pour répondre à la demande des parents recherchant un mode d'accueil pour les 0/6 ans.



RDV Point Info © Mélanie Chaigneau



207 familles reçues
sur les deux antennes
contre 179
en 2020
Ferrières d'Aunis
et Andilly les Marais

191
rendez-vous
ont débouché sur une
pré-inscription
dans les multi-accueils du territoire

Les familles n'ayant pas pu bénéficier d'une place en multi-accueil à la rentrée ont été orientées vers les relais petite enfance.

Pour la rentrée de septembre, 34 places d'accueil se sont libérées dans les quatre multi-accueils réparties de la manière suivante :

34 places disponibles à la rentrée



Multi-accueil Andilly-les-Marais	12 places
Multi-accueil Ferrières d'Aunis	12 places
Multi-accueil Saint-Jean de Liversay	10 places
Multi-accueil Marans	9 places

Nombre de places disponibles
sur le nombre de places existantes en septembre

	2021	2020	2019
ACCUEIL COLLECTIF : multi-accueils	34 sur 73 46,5%	39 sur 73 53%	32 sur 73 44%
ACCUEIL INDIVIDUEL : assistants maternels	144 sur 874 16%	182 sur 834 22%	137 sur 916 15%

ACCUEIL COLLECTIF : multi-accueils

ACCUEIL INDIVIDUEL :
assistants maternels

Total de places disponibles
sur le total de places existantes

FRÉQUENTATION DES MULTI-ACCUEILS

	Crèche ANDILLY LES MARAIS	Crèche FERRIÈRES-D'AUNIS	Crèche SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY	Crèche MARANS
Capacité maximale d'accueil en heures	46 475	47 320	44 151	28 058
Nombre d'heures facturées aux parents	37 839	38 077	34 714	22 735
Taux d'occupation annuel (sur les heures facturée)	77,89 %	76,80 %	78,16 %	81,34 %
Participation des familles	68 818 €	59 229 €	53 688 €	35 095 €
Tarif moyen de la structure	1,82 €	1,56 €	1,55 €	1,54 €
Nombre d'enfants inscrits sur la structure	61	66	57	35
Nombre d'enfants inscrits selon accueil	50 réguliers 9 occasionnels 2 urgences	59 réguliers 7 occasionnels 0 urgence	43 réguliers 13 occasionnels 1 urgence	24 réguliers 10 occasionnels 1 urgence
Nombre d'enfants inscrits accueillis	219			

Petite enfance (2/2)

FRÉQUENTATION DES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



242

assistants maternels
en activité

101

RPE « La Capucine »

141

RPE « Graines d'Aunis »

Nombre total d'animations



249 • RPE « La Capucine »

254 • RPE « Graines d'Aunis »

Nombre total d'enfants accueillis



457 • RPE « La Capucine »

586 • RPE « Graines d'Aunis »

Nombre total d'assistants maternels accueillis



58 • RPE « La Capucine »

66 • RPE « Graines d'Aunis »

Nombre de rendez-vous Relais auprès des familles et assistants maternels



167 • RPE « La Capucine »

149 • RPE « Graines d'Aunis »



© Mélanie Chaigneau

PROJETS PÉDAGOGIQUES, ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

Des projets communs

Une volonté affirmée de mettre en place des projets communs aux multi-accueils et aux RPE.

PROJET 1

Poursuite du temps fort avec FRANGELIK

Les enfants ont pu partager des temps d'échange et de pratique musicale.

PROJET 2

Constitution de malles de musiques et formation des professionnelles

Les multi-accueils et relais se sont dotés de malles d'instruments de musique afin de mettre en pratique les expériences vécues avec FRANGELIK. Des sessions de pratique musicale et d'échanges entre professionnels ont été proposées.



Relais petite enfance La Capucine © Mélanie Chaigneau

Politique de développement culturel

PROGRAMMATION CULTURELLE

La programmation culturelle d'Aunis Atlantique est organisée avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental de Charente-Maritime.



3 683
spectateurs



24
spectacles



48
représentations

7
projets
de médiation
et de pratique
artistique
et culturelle



4
résidences



250 h
de médiation



3
expositions



Spectacle Martine Tarot, voyante des territoires © Aunis Atlantique

Avec la crise sanitaire liée à la Covid-19 et malgré l'incertitude des mois à venir, les élus, les agents de la collectivité, les partenaires associatifs, avec le soutien de l'État, la Région et le Département, ont redoublé d'énergie et d'inventivité pour proposer une année 2021 riche en spectacles, rencontres, ateliers de pratiques, expositions...

C'est une programmation culturelle qui s'est appuyée sur les temps forts habituels, tout en respectant un accueil compatible avec

les mesures sanitaires en vigueur qui a été offerte aux habitants d'Aunis Atlantique. Elle a également intégré les propositions annuelles en 2020.

L'objectif était double : soutenir les artistes, leur donner les moyens de présenter leurs créations et offrir aux habitants une parenthèse de rêve, d'échanges, de rire, leur permettre de retrouver le goût de sortir, le plaisir de s'évader...

Visites insolites, festival Un week-end à la Briqueterie labellisé par le Département de la Charente-Maritime, évènement jeune public, temps forts dans les piscines avec baignades nocturnes, consultations tarologiques, spectacles et concerts dans les EHPAD, actions éducatives et culturelles avec les écoles et centres de loisirs, expositions, rencontres avec les artistes... il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges !



Visite insolite La Clique sur Mer © Aunis Atlantique



Spectacle Oups livraison d'enfer © Aunis Atlantique



Spectacle Friandises vélocypédiques © Aunis Atlantique

Politique sportive

INTERVENTION SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Cette année encore, la Communauté de Communes Aunis Atlantique, dans le cadre de sa politique sportive, s'est investie pour proposer aux écoles des interventions sportives. Les conditions sanitaires n'ont pas per-

mis aux éducateurs sportifs d'intervenir en début d'année. Le programme des activités a été revu en raison de l'interdiction de pratiquer des sports d'opposition et collectifs.



Séance de voile © Aunis Atlantique

Ressources humaines



3 éducateurs sportifs

Bilan des interventions

Sur les cycles sportifs dans les écoles :

Intervention dans :

4 écoles
soit **46** classes



1 100 élèves sur les cycles CM1 et CM2

Activités proposées :

course d'orientation, vélo et cirque.

Sur la voile scolaire :

Les séances de voile pour les scolaires ont été très limitées en 2021 en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, quelques écoles ont pu bénéficier de séances sur la fin d'année scolaire.



12 écoles accueillies

soit **339** enfants / **15** classes de CM2.

INTERVENTION SUR LE TEMPS PÉRI ET EXTRA SCOLAIRE

Pass'sports vacances 2021

Les séjours

Les séjours ski et surf n'ont pas pu être maintenus en raison de la situation sanitaire.

Les stages sportifs

Pass'sports vacances : semaines d'ouverture pour les 8/16 ans :

Printemps :

pas d'ouverture en raison de la situation sanitaire.

Été :

3 semaines d'ouvertures en effectifs réduits (10 personnes maximum avec des activités extérieures) :

- 1 semaine équitation : 24 jeunes ;
- 1 semaine voile : 24 jeunes ;
- 1 semaine surf sur l'Île de Ré : 16 jeunes.

Automne :

1 semaine mini moto/futsal : 24 jeunes.



Cours de surf © Aunis Atlantique



Mini moto © Aunis Atlantique

Baby Pass'sports 2021

Des activités d'éveil sportif chaque mercredi pendant l'année scolaire pour les 3/6 ans. Avec la crise sanitaire, l'activité « Baby Pass'sports » a été stoppée une bonne partie de l'année et réadaptée avec un programme privilégiant les activités en extérieur et sans contact.

Record de fréquentation avec 32 enfants accueillis en fin d'année scolaire

Solidarité & vies sociale et associative



Grande braderie du Secours catholique © Mélanie Chaigneau

SOLIDARITÉ, SANTÉ ET VIE SOCIALE



Pôle social et solidaire :
avant-projet définitif validé

Soutien à la construction de
logements sociaux



Ouverture du centre de
vaccination
Covid-19

Poursuite des actions du CLS

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS



1 200 visiteurs
au Forum des associations



691 829,50 €
de subventions versées

Solidarité, santé, vies sociale et associative (1/2)

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ET CONSEIL EN SANTÉ MENTALE

Focus sur les actions menées en 2021 :

■ AXE 1 : promouvoir la santé sur le territoire et favoriser la prévention pour améliorer durablement la santé des habitants

- Un projet porté par l'IREPS 17 a été mené auprès du chantier d'insertion du territoire pour promouvoir l'accompagnement vers l'arrêt du tabac en partenariat avec des infirmières Asalée.
- Des informations concernant la vaccination, la Covid-19 et les actions de prévention menées ont été communiquées à la population et aux partenaires.

■ AXE 2 : accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie

- Projet d'une nouvelle tournée d'été dans les EHPAD du territoire.

■ AXE 3 : promouvoir la santé mentale, lutter contre la souffrance psychosociale et les addictions

En partenariat avec la coordinatrice en charge de la promotion de la santé mentale et de la prévention du suicide du centre hospitalier Marius Lacroix, une formation de promotion de la santé mentale a été organisée les 22 et 23 novembre 2021 et a réuni 20 participants. Un projet de troupe de théâtre forum sur la santé mentale s'est également développé avec les partenaires historiques du

collectif santé mentale : le service social Départemental, la « Mission Locale », le centre socioculturel « Les Pictons », le centre socioculturel « Espace Mosaïque » ainsi que des bénévoles impliqués au sein des centres sociaux. Des sessions de répétition ont été organisées et une première représentation a eu lieu en fin d'année auprès du service social de Marius Lacroix.

■ AXE 4 : améliorer le cadre de vie, en agissant sur les déterminants de la santé environnementale

Avec le soutien de la Mutualité Française et de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, pour conjuguer les sujets de parentalité et de santé environnementale, la pièce de théâtre « Les Parent'èses » a été jouée en septembre 2021. 50 personnes ont assisté à ce temps fort (personnels de crèches et assistants maternels). Une soirée atelier fabrica-

tion de produits ménagers a été organisée le 13 octobre 2021 auprès des assistants maternels. L'occasion d'échanger à la fois sur les pratiques en matière de santé environnement et sur les perturbateurs endocriniens avec une professionnelle de la Mutualité Française. Une journée de formation destinée aux personnels du service petite enfance a eu lieu à

■ AXE 5 : maintenir l'offre de soins existante et encourager l'innovation pour mieux répondre aux besoins de la population

Une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) est installée sur le territoire depuis quelques mois. Des temps de travail entre les deux dispositifs ont été menés afin de travailler en coopération sur une logique territoriale. Une volonté des élus serait d'adhérer à ce dispositif. Un courrier, explicitant le rôle et les missions d'une CPTS, a été envoyé à l'ensemble des maires. Une problématique remontée très régulièrement par les élus : les décès notamment le soir et le week-end avec une difficulté à trouver un médecin pour rédiger un certificat de

décès. Après échange avec l'ARS sur ce sujet, une enquête permettant de quantifier ces remontées du terrain a été lancée fin 2021. Plusieurs communes ont sollicité nos services afin d'être accompagnées dans leur projet d'offres médicales. L'aide demandée portait à la fois sur la technicité des demandes formulées par les professionnels de santé mais également sur les aides financières qu'elles pouvaient obtenir afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé.

© Mélanie Chaigneau



Le réseau de lutte contre les violences conjugales a développé différentes actions notamment autour du sexisme et numérique. Un temps de sensibilisation auprès de plus de 50 professionnels du territoire a été mené pour sensibiliser au cyber-sexisme. De nouvelles actions seront programmées en 2022.

Cyclab autour des perturbateurs endocriniens, du recyclage et des produits faits maison. Cela a permis de sensibiliser l'ensemble du personnel et de mettre en articulation un atelier autour de la pratique musicale avec la fabrication d'objets musicaux à partir d'objets de récupération.

LOGEMENTS SOCIAUX



34 000 €
de subvention

Une subvention de 34 000 € a été accordée à Immobilière Atlantic Aménagement en contrepartie de la réservation d'un T2 en plus par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Ce soutien concerne le programme de construction « Le Carroussel » sur la commune de Saint-Sauveur d'Aunis de six logements sociaux.

LOGEMENTS D'URGENCE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) gère deux logements d'urgence. L'un est dédié à l'accueil de personnes du territoire se retrouvant sans solution d'hébergement et l'autre aux personnes victimes de violences conjugales ou intra-familiales.



19 personnes
accueillies



dont six personnes
victimes de violences
conjugales.



La durée d'accueil
est de **15 jours**
renouvelable.

> Principal prescripteur :
Délégation territoriale

Taux d'occupation des logements :



n°1

91%

n°2

84%

Un logement de transition a été ouvert en décembre 2021 pour permettre aux personnes accueillies en logement d'urgence ou ne pouvant pas accéder à une location en raison de freins administratifs de pouvoir bénéficier d'un accueil de trois mois renouvelable une fois. Il a été rapidement occupé.

Une mise à l'abri de sept jours a également été effectuée avec un meublé de tourisme partenaire pour un ménage victime d'un sinistre.



Centre de vaccination de Marans © Mélanie Chaigneau

MUTUELLE DE TERRITOIRE

Le contexte sanitaire a fragilisé la mise en place des permanences de conseil. 12 personnes ont reçu une information pour sept adhésions.



LE CIAS : UN LIEU RESSOURCES

Malgré le contexte sanitaire, deux formations PSC1 ont été organisées pour les administrateurs et élus des communes ainsi que pour les agents en partenariat avec l'UDSP 17 et avec la Croix-Rouge Française.

Par ailleurs, l'**Analyse des Besoins Sociaux** a été lancée au cours du dernier trimestre 2021 avec l'Observatoire Régional de la Santé. Ce diagnostic socio-démographique sera réalisé à l'échelle intercommunale avec des portraits statistiques communaux. La restitution de cette étude est prévue en septembre 2022. Le CIAS a renouvelé l'opération « **Boîtes de Noël** » pour offrir un petit présent aux plus démunis lors des fêtes de fin d'année. 367 boîtes collectées (contre 300 en 2020) avec la participation de 19 communes sur 20, du centre socio-culturel « *Espace Mosaïque* », de l'Épicerie « *Le Nua* » et de la résidence « *La Chancelière* ». La distribution a été assurée par les partenaires sociaux locaux.

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

Aux côtés des professionnels de santé du territoire et avec le soutien de la ville de Marans, la collectivité s'est mobilisée pour ouvrir un centre de vaccination afin de proposer à la population la vaccination contre la Covid-19.



25 320
injections réalisées

Au total sur l'année 2021 :

1^{res} injections : **11 857 pers.**

2^{es} injections : **11 121 pers.**

3^{es} injections : **2 342 pers.**



Solidarité, santé, vies sociale et associative (2/2)

PÔLE SOCIAL ET SOLIDAIRE



Laiterie © Aunis Atlantique

L'année 2021 a permis la consolidation du plan de financement, avec de nouveaux soutiens notamment avec la Fondation du Patrimoine. Plusieurs mois ont été consacrés avec le service études et travaux à un travail de proximité avec les acteurs afin de valider les plans. L'Avant Projet Définitif (APD) a été validé en juillet 2021, permettant le choix des entreprises en décembre 2021.

Par ailleurs, un projet d'animation du site a été travaillé en collaboration avec le service développement culturel. L'objectif est de permettre à la population de découvrir l'histoire de la Laiterie et de s'approprier ce futur équipement destiné aux associations et à la population d'Aunis Atlantique en 2023.



Esquisse du futur pôle social et solidaire à Saint-Jean-de-Liversay © Karine Millet Architecte

Soutien aux associations (1/2)

FORUM DES ASSOCIATIONS

La Communauté de Communes soutient les associations dans leurs actions, leurs activités sportives ou de loisirs, leurs événements...

Elle leur met à disposition des équipements sportifs comme les gymnases et la base de voile intercommunale. Elle leur prête des minibus pour leurs sorties ou compétitions ou encore du matériel pour leurs manifestations. Pour assurer la pérennité de leurs activités, elle attribue sur dossier une aide financière.

Chaque année, la collectivité organise un grand forum des associations pour leur permettre de présenter aux habitants leurs activités sous forme de stands et de démonstrations. Un annuaire numérique des associations locales est également disponible sur le site internet aunisatlantique.fr

L'édition 2021 du forum des associations s'est tenue le samedi 4 septembre 2021 de 10 h à 18 h au complexe sportif de Saint-Jean de Liversay.



1200
visiteurs

63 associations
présentes

25 démonstrations à horaire fixe
9 en continu sur la journée



Démonstration de danse africaine © Aunis Atlantique

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021



691 829,50 €
de subventions versées



SOCIAL

■ « Espace Mosaïque » Courçon d'Aunis

Tronc commun	37 500 €
LAEP - Pomme de Reinette	6 508 €
REAAP - Au fil de la famille	4 810 €
ACM convention pluriannuelle 2019-2021	2 177 €
Soutien ACM Accueil jeunesse	11 000 €
Culture - Fanfare La Klik	800 €
Pôle emploi	18 000 €
Famille développement local	13 700 €
Adultes lien social	7 000 €
Loyer Chinetterie	22 350 €
Loyer Courçon d'Aunis	7 830 €
Action Mobilité	3 000 €
SOUS TOTAL	134 675 €

■ Centre social « Les Pictons »

Tronc commun	38 000 €
LAEP La petite tribu	12 915 €
REAAP - sortie + espace famille	2 000 €
Colo apprenantes	10 320 €
ACM	18 720 €
Soutien ACM Accueil jeunesse	33 000 €
Information Jeunesse	20 000 €
Espace ressource multimedia	15 000 €
Permanences	5 150 €
Loisirs et culture	1 500 €
Réseau de lutte contre les violences conjugales	4 600 €
Prévention jeunesse poste	8 000 €
Prévention jeunesse actions	5 000 €
Actions santé	1 500 €
Maison France services itinérante	1 604 €
SOUS TOTAL	177 309 €



Distribution alimentaire © Mélanie Chaigneau

■ Action sociale/aide aux personnes

ADIL	2 098 €
ADMR Courçon d'Aunis (aide au loyer)	6 000 €
ADMR Marans (aide au loyer/fonctionnement)	6 000 €
Mission Locale	29 861 €
Restos du cœur	1 500 €
Secours catholique Marans/Saint-Jean de Liversay	2 500 €
Secours catholique Marans/Saint-Jean de Liversay sur factures	291,10 €
Solidarité Courçon d'Aunis	7 300 €
Solidarité Pays Marandais	5 400 €
Solidarité Pays Marandais sur factures	879,40 €
Solidarité paysans	500 €
UDAF ERPE	960 €
UDAF - Médiation familiale	1 500 €
ALTEA CABESTAN - ISG	4 600 €
SOUS-TOTAL	69 389,50 €

TOTAL ACCORDÉ



381 373,50 €

Soutien aux associations (2/2)



SOUTIEN À LA SCOLARITÉ / FORMATION

Collège Courçon d'Aunis - Jean Monnet	7 830 €
Collège Marans - Maurice Calmel	5 310 €
Collège Dompierre - Marc Chagall	5 310 €
ACM Charron (municipal)	5 878 €
ACM Marans (municipal)	13 715 €
ACM AFR Saint-Sauveur d'Aunis	29 616 €

ACM Courçon d'Aunis CLC (Club Loisirs Courçon d'Aunis)	58 725 €
Ludothèque C.L.E.S. des Champs	44 650 €
Ludothèque C.L.E.S. des Champs - achat jeux	1 000 €
Ludothèque C.L.E.S. des Champs - itinérance	11 232 €

TOTAL ACCORDÉ

169 456 €



CULTURE

École de musique Accord Parfait	16 800 €
École de musique Point d'Orgue	37 000 €
Aunis en livres	600 €
Compagnie Dedans dehors	800 €
Compagnie Les Mots d'Images/Le Marais Rouleau	4 500 €
Compagnie Midi à l'Ouest	3 000 €
Compagnie Voix d'Aunis	5 000 €
Coloquintes Spectaculaires	1 500 €
Didgerid'West	4 000 €
PEP'S Promouvoir Ensemble pour Saint-Sauveur d'Aunis	500 €
Vissi D'Arte	800 €
Union musicale de Marans	12 100 €
Walden Prod	1 000 €

TOTAL ACCORDÉ

85 600 €



SPORT

Association Sportive Andilly les Marais	4 000 €
ALTT Amicale Laique Tennis de Table Marans/Courçon d'Aunis	1 000 €
Amicale du Rugby de Marans	5 000 €
Aunis Atlantique Patinage	1 000 €
Avenir Sportif de la Baie	1 000 €
CLES de Courçon Self Défense	800 €
Courçon Handball	4 000 €
Éveil Marans Gym sportive	2 100 €
FC Nord 17	8 000 €
FC2C	10 000 €
Gym Dynamique	500 €
Judo Charron	2 000 €
Les Sauterelles	1 000 €

TOTAL ACCORDÉ

40 400 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Club d'entreprises - UC2A	5 362 €
Muco'live 17	4 638 €

TOTAL ACCORDÉ

10 000 €



COMMUNICATION

Aunis TV	5 000 €
----------	---------

TOTAL ACCORDÉ

5 000 €



Communauté de Communes Aunis Atlantique

113, route de La Rochelle • CS 10042 • 17230 MARANS

05 46 68 92 93 • contact@aunisatlantique.fr

www.aunisatlantique.fr

